



Office français de la biodiversité

AVIS DE STAGE DE M2

A COMPTER D'AVRIL 2021 (6MOIS)

Sujet du stage :	Analyse croisée des réglementations existantes et des objectifs de conservation sur les aires marines protégées de la façade NAMO
Affectation :	Délégation de façade maritime Atlantique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Délégué de façade maritime <i>Encadrement fonctionnel par un comité composé de l'OFB (délégation de façade atlantique, Direction régionale Pays de la Loire, DSUED) et du CACEM (Chef du CACEM)</i>
Résidence administrative :	Nantes
Conditions d'emploi :	Stage d'une durée de 6 mois

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Les missions de la délégation de façade Atlantique couvrent la façade maritime qui s'étend de la baie du Mont-Saint Michel à la frontière espagnole. Elle participe aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer, gère des sites Natura 2000 et apporte son soutien à l'ensemble des gestionnaires d'aires marines protégées. Par ailleurs les services Départementaux de l'OFB sont impliqués dans la mise en œuvre du Plan de Contrôle et de Surveillance de l'Environnement Marin (PCSEM) avec d'autres services de police compétents. Ce plan est coordonné par la Direction Interrégionale de la Mer. Les agents de contrôle sont assistés dans cette mission par le Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM). Le CACEM porte à l'attention de ces agents les différentes réglementations existantes et oriente les actions de contrôle des services présents sur le terrain. Par ailleurs, la Direction de la Surveillance, de l'Evaluation et de la Donnée (DSUED) de l'OFB

Le Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM) est une structure à compétence nationale, abritée au sein du CROSS-A-Etel depuis le 1er janvier 2017.

S'appuyant sur le savoir-faire opérationnel et la connaissance maritime de deux centres opérationnels performants (CROSS et CNSP), le CACEM est un outil polyvalent au service des unités de terrain, ouvert 24h/24.

Visant la complémentarité des moyens et l'optimisation des contrôles, le CACEM constitue le pivot entre la politique nationale, son animation en région et son exécution par les unités de contrôle.

Description du poste :

Mission :

Faire une analyse croisée des réglementations existantes et des objectifs de conservation sur les aires marines protégées afin d'identifier des leviers dans la mise en œuvre du plan de contrôle et de surveillance de l'environnement marin.

Activités principales :

Mission concernant les données réglementaires :

Sur les périmètres des aires marines protégées, recenser, regrouper et analyser toutes les données de réglementation existante ayant vocation à préserver l'environnement ou ayant des effets positifs sur cet environnement. Capitaliser ces informations pour qu'elles soient valorisées sur LEGICEM ainsi que sur le portail AMP France : saisie, assistance à la saisie, création de couches cartographiques.

Mission concernant les objectifs de conservation :

Prendre contact avec les gestionnaires des aires marines protégées pour identifier les objectifs de conservation et les pressions pesant sur les espèces et les habitats de l'aire.

Faire connaître auprès des gestionnaires le rôle de l'OFB et du CACEM en matière de valorisation de la réglementation dans les aires marines protégées et les outils d'information existant sur la réglementation.

Analyse croisée :

Synthétiser les informations récoltées pour identifier des leviers de contrôle efficaces sur les aires marines protégées, en ciblant les secteurs, les activités et la saisonnalité.

Identifier des carences en matière de réglementation permettant d'aider à la mise en œuvre des politiques de conservation.

Ces activités s'exerceront sur la région Pays de la Loire avec une possibilité d'extension sur le reste de la façade NAMO en fonction de l'avancée de la mission.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes OFB:

- Chargé.es de mission de la délégation de façade Atlantique
- Directions régionales de la façade Atlantique
- Services départementaux de la façade Atlantique
- DSUED/SOAD/OSIR
- Géomaticiens des délégations de façade maritime

Relations internes CACEM:

- CNSP / CROSS
- Chargés d'appui du CACEM
- Chargé de mission droit et géomatique

Relations externes :

- Gestionnaires d'AMP de la façade Atlantique
- DIRM NAMO
- DDTM de la façade Atlantique
- DREAL de la façade Atlantique

PROFIL RECHERCHE

- Formation universitaire de niveau bac + 5 minimum dans le domaine de la biologie/écologie marine et /ou en droit de l'environnement

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Enjeux de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes marin
- Droit de l'environnement marin
- Maitrise des outils bureautiques
- Maitrise des navigateurs Chrome et Firefox
- Maitrise de QGis

Savoir-faire opérationnel :

- Rigueur
- Esprit de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Sens de l'initiative
- Autonomie
- Capacité à faire de nombreux déplacements

Savoir-être professionnel :

- Méthodique et sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Bon relationnel

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

La prise de poste démarrera par une immersion auprès de la délégation de façade et du CACEM pour identifier les attendus.

Mise à disposition d'un ordinateur, d'un téléphone portable et d'un véhicule de service pour effectuer les déplacements
Disposer du permis de conduire B

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **stage_reglementation_AMP** à antenne.atlantique.fonctionnel@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10/02/2021**